

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Bienvenue à l'Association pour la protection civile

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Madame Nelly Buntschu, conseillère administrative de Vernier.

L'ASSOCIATION GENEVOISE DES ÉTAT-MAJORS ACHÈVE SA MUE

Bienvenue à l'Association pour la protection civile

Réunie en assemblée générale dans le récent bâtiment de la Sécurité, les 20 membres présents se sont penchés sur une modification importante des statuts. Elle a été suivie par une visite du bâtiment de la sécurité qui abrite les sapeurs-pompiers mais aussi les samaritains et les sauveteurs auxiliaires.

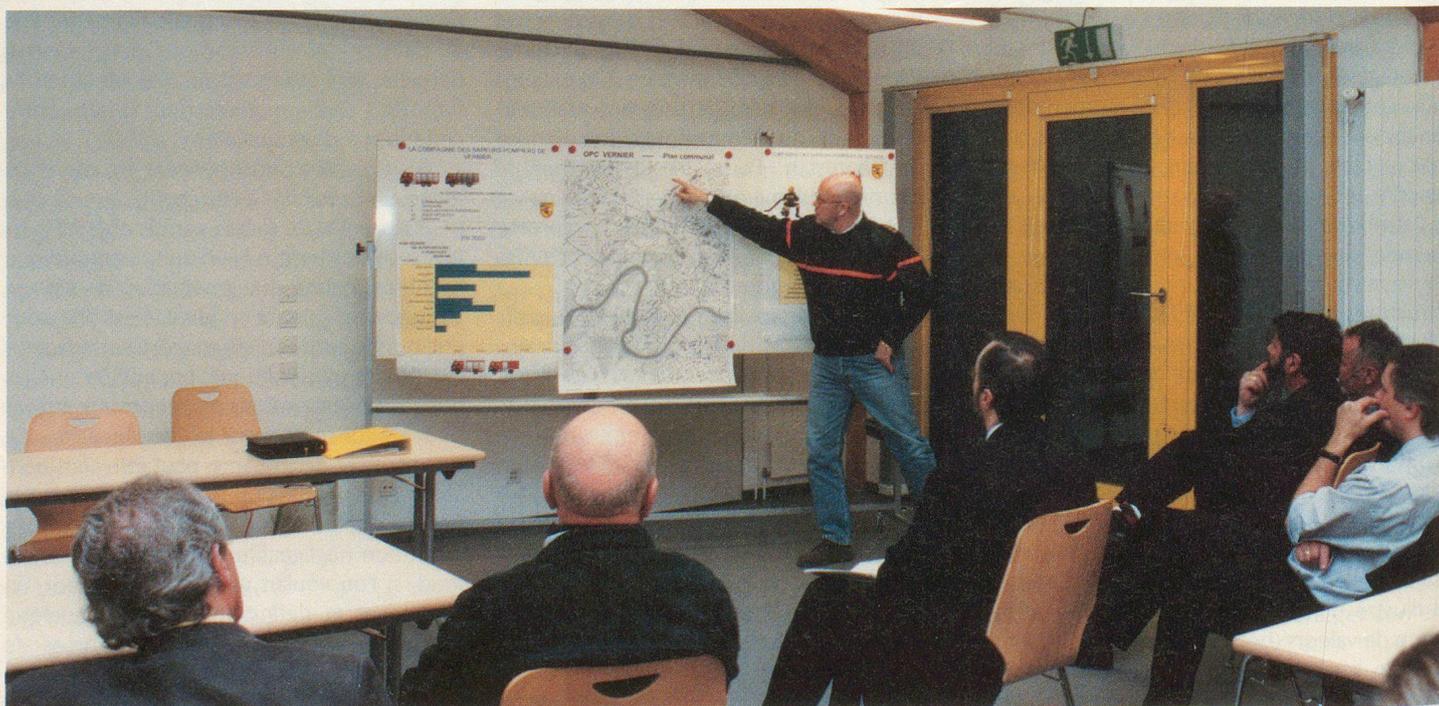
RENÉ MATHEY

C'est Nelly Buntschu qui a accueilli les membres de l'AGEM au nom des autorités de la commune de Vernier. C'est dans l'idée de la future protection de la population que le Conseil administratif de la commune a

décidé d'investir dans la sécurité en se dotant, notamment, d'un bâtiment regroupant les partenaires (à part la PCI qui disposait déjà de locaux). «Même si cette réforme aura des incidences non négligeables sur les finances communales, les autorités sont conscientes

qu'il faut se doter d'instruments performants au service de la sécurité de la population», a notamment déclaré M^{me} Buntschu.

Dans son rapport, Didier Fleck a quelque peu fustigé le peu de clarté de l'information donnée par le canton en ce qui concerne le



Eric Sauvain, C OPC, présente les différentes zones de dangers de la commune.

projet de Protection de la population. «Dans ce contexte, notre modeste association n'a pas d'illusion à se faire, mais au moins pourra-t-elle rester une structure, peut-être un jour la seule à Genève, qui se préoccupe un petit peu de protection civile et d'efficacité avant de penser politique et gros sous...»

Naissance de l'Association pour la protection civile

Didier Fleck, président de l'AGEM, a rapidement brossé les raisons qui amènent aujourd'hui l'assemblée à se prononcer sur la révision des statuts. De 1967 à 1993, soit l'époque où chaque commune disposait d'une organisation de PCI, c'est l'Association genevoise des chefs locaux qui leur permettait de se regrouper et de s'exprimer. La régionalisation n'a laissé subsister que douze

communes ou groupements de communes, provoquant du même coup une diminution importante des membres. C'est ainsi que l'on a assisté à la naissance de l'AGEM (Association genevoise des états-majors). «De réformes en réformes (cantonales, fédérales), de frustration en frustration, là encore les effectifs ont fondu», souligne Didier Fleck. D'un autre côté, l'Association genevoise pour la protection civile (AGPC) s'est élargie à l'idée du partenariat pour devenir l'Union genevoise des partenaires de la sécurité. Nouvelle frustration et démotivation pour certains. Une consultation auprès des membres de l'AGEM a été conduite. Elle s'est montrée favorable à un nouvel élargissement, sans, pour autant, basculer dans «l'amicale».

C'est là, poursuit Didier Fleck, qu'il a été envisagé de reprendre le rôle de l'ex-AGPC

pour s'ouvrir à toutes les personnes qui ont de l'intérêt pour la PCI. Ainsi, la mue est achevée. C'est à l'unanimité que l'assemblée s'est prononcée sur la nouvelle dénomination «Association pour la protection civile».

Parlons dangers

Eric Sauvain, chef OPC de Vernier, a présenté les risques et les particularités de la commune. Vernier est située sur la rive droite du Rhône. Elle est composée du vieux village, de zones d'habitations composées de grands immeubles (par ex. les Avanchets), de zones de villas, mais aussi d'une très importante zone industrielle. Dans cette zone, on trouve le principal dépôt d'hydrocarbures du canton qui coupe pratiquement la commune en deux. Cette zone est considérée comme «zone cantonale à haut risque» et fait partie du plan Carbura. Sa défense, étant donné l'importance du site, nécessite de gros moyens qui ont été alloués à la commune avec l'aide de la Confédération.

Quelques lignes de chemins de fer tissent encore un réseau important dans le nord de la commune. On y trouve aussi l'entreprise Givaudan, une menuiserie et une fonderie. De plus, le BSV (Bâtiment de la sécurité de Vernier) est régulièrement survolé (à une centaine de mètres d'altitude) par des avions en phase d'atterrissage sur Cointrin. En matière de dangers, on peut difficilement faire mieux!

Cette présentation a été suivie d'une visite du bâtiment, sous la conduite du capitaine Pascal Fleury, commandant des sapeurs-pompiers de Vernier. □



Les imposants camions mis à disposition dans le cadre du plan Carbura.

RAPPORT ANNUEL DE L'ORGANISATION DE PCI LAUSANNOISE

C'est le dernier... pour «Mike»

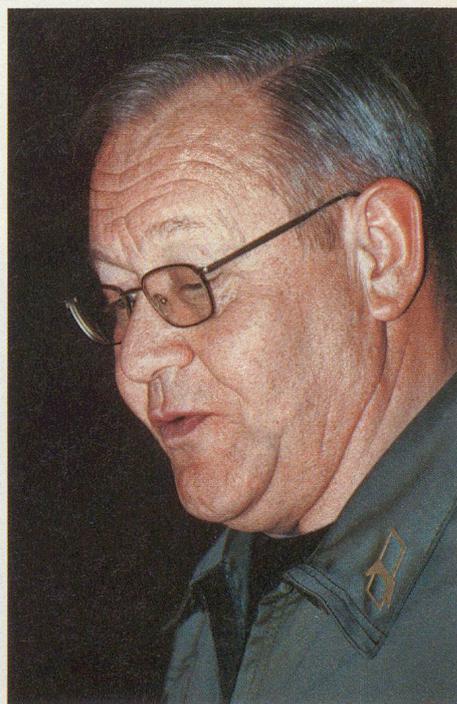
Plus de 180 personnes, dont 150 cadres supérieurs de l'OPC, ont assisté au rapport annuel présidé pour la dernière fois par Michel Schmid. Ce rapport a été suivi par une conférence de Charly Wuiloud, responsable de la section «Dangers naturels» au Service des forêts et du paysage du canton du Valais.

RENÉ MATHEY

«Voilà, c'est fini...» dira un Michel Schmid très ému à l'issue de son dernier rapport, lorsque toute l'assemblée s'est levée pour l'applaudir. C'est donc avec son style inimitable, fait de précision et de pointes d'humour, que Michel (Mike pour les intimes) a conduit ce rapport en sa qualité de patron de l'OPC. Pas encore loin pourtant, puisque G8 oblige, le colonel Jean-François Cachin l'a convaincu de rester jusqu'à fin juin.

Dans son allocution, le chef du SSI, Jean-François Cachin, a rappelé que l'OPC de la

ville est prêt à basculer dans la nouvelle structure prévue par la LPPC, avec un effectif de l'ordre de 1500 personnes. Il s'est dit enchanté du travail fourni par les hommes de la protection civile et dont le public a pu se faire une idée plus précise lors de la revue quadriennale des sapeurs-pompiers de la ville. En ce qui concerne le G8, le commandant a précisé que les missions pour la protection civile seront d'informer les navigateurs des restrictions en vigueur, appuyer les forces de police dans la régulation du trafic, collaborer avec les sapeurs-pompiers pour la mise en place de stations de décontamination, de desservir en collaboration avec la santé publique les postes de secours, assurer la logistique à l'intention des partenaires, renforcer le corps des sapeurs-pompiers avec les moyens de la FIRAL. Il n'a pas manqué non plus de retracer, avec une chaleur toute particulière, la carrière de Michel Schmid en concluant: «Qui dit fin de carrière profession-



«Voilà, c'est fini...» dira Michel Schmid, très ému, à l'issue du rapport.